



# L'Autre 8 mai 1945

Par [Fondation Frantz Fanon](#)

Mondialisation.ca, 06 mai 2015

[Fondation Frantz Fanon](#)

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Histoire](#),  
[société et culture](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

*Le massacre abject de milliers de personnes le 8 mai 1945 en Algérie est un crime imprescriptible contre l'humanité. Le jour même de la victoire sur le nazisme, les troupes coloniales ouvraient le feu sur des populations sans défense, sans un mot de condamnation de ceux qui représentaient la Résistance contre l'Hitlérisme. Ce carnage ne peut être passé par le compte pertes et profits des « bienfaits du colonialisme ». Il ne s'agit ni de conforter une soi-disant posture victimaire ni de réclamer une hypocrite repentance mais bien de rendre justice à ceux qui ont subi dans toute son horreur la violence raciste coloniale. Dans un contexte où les nostalgiques du colonialisme s'affichent sans vergogne dans le débat public, où les relents d'idéologies immondes empoisonnent le climat politique européen, il est plus que jamais nécessaire de faire toute la lumière sur les atrocités commises au nom de la Civilisation. C'est pour ces raisons et avant tout pour rendre hommage à toutes les victimes de l'oppression coloniale que la Fondation Frantz Fanon a signé cet appel.*

---

Il est impossible de célébrer les 70 ans de la victoire contre le fascisme sans la volonté d'arracher de l'oubli ce qui s'est passé en Algérie ce même 8 mai et les jours suivants.

Une manifestation pacifique à Sétif, Guelma, Khératta et la région a été réprimée dans le sang ; des dizaines de milliers de civils algériens ont été massacrés par la Police, la Gendarmerie, les milices armées par les autorités locales, l'Armée Française, agissant sur ordre de l'exécutif.

Amputer notre histoire commune par l'occultation de ce crime d'Etat est une négation du combat contre le colonialisme.

Le 14 avril 2015, un Collectif Unitaire pour la reconnaissance des crimes d'Etat de 1945 en Algérie (Sétif, Guelma, Kherrata) s'est constitué. Outre cette reconnaissance, il demande : l'ouverture de toutes les archives, l'inscription dans la mémoire nationale de ces événements par le biais de gestes forts des plus hautes autorités de l'Etat et un soutien à la diffusion des documentaires relatifs aux événements dans l'Education Nationale comme dans les média publics.

Après le vote à l'unanimité du conseil municipal de Paris demandant au chef de l'Etat de reconnaître ces massacres comme crimes d'Etat, nous appelons à un

Rassemblement unitaire le 8 mai 2015 à 15 h sur le parvis de l'Hôtel de Ville, à Paris, et devant toutes les mairies de France, car le geste symbolique du secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et de la mémoire, J-M. Todeschini, à Sétif, demeure très en-deçà de ces revendications.

Contacts presse :

M'hamed Khaki : 06 12 63 63 69

Olivier Lecour Grandmaison : 06 14 83 21 20

Premiers Signataires :

Associations : 4acg (Anciens Appelés en Algérie et leurs amis Contre la Guerre), 17 octobre contre l'oubli, ACDA (Agir pour le changement et la démocratie en Algérie), ANPNPA (Association Nationale des Pieds Noirs Progressistes et leurs Amis), ARAC (Association Republicaine des Anciens Combattants), Association Culturelle les Oranges, Cercle de Résistance, Idle No More Kabylie, MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), Fondation Frantz Fanon, PROMEMO (Provence Mémoire et Monde Ouvrier), Respaix Conscience Musulmane, Sortir du Colonialisme, UJFP (Union Juive Française pour la Paix), ...

Documents PDF

- [8\\_mai\\_1945-flyer-2.pdf](#) 27 avril - PDF - 140.7 ko

La source originale de cet article est [Fondation Frantz Fanon](#)

Copyright © [Fondation Frantz Fanon](#), [Fondation Frantz Fanon](#), 2015

---

Articles Par : **[Fondation Frantz Fanon](#)**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)